Le contexte de l'entrée de la Roumanie dans la Seconde Guerre mondiale

Nicolae Sfetcu

12.04.2022

« »

Sfetcu, Nicolae, « Le contexte de l'entrée de la Roumanie dans la Seconde Guerre mondiale », Telework (12 avril 2022), DOI: 10.13140/RG.2.2.11865.39526, URL = https://www.telework.ro/fr/le-contexte-de-lentree-de-la-roumanie-dans-la-seconde-guerre-mondiale/

Email: nicolae@sfetcu.com

Cet essai est sous licence Creative Commons Attribution-NoDerivatives 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, veuillez visiter http://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/.

La stratégie de la Roumanie au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle était d'unir tous les territoires habités par des Roumains en un seul État et de maintenir son unité. Dans ce contexte, la Roumanie avait trois principaux ennemis durant cette période : 1) la Hongrie, pour le contrôle de la Transylvanie, attribuée à la Roumanie par le traité de Trianon, la Transylvanie du Nord étant offerte à la Hongrie en 1940 par le Dict de Vienne (Second Arbitrage de Vienne) et retourna en Roumanie en 1945 ; 2) La Bulgarie, pour le contrôle du Quadrilatère (Dobrogea du Sud), pris par la Roumanie après la Seconde Guerre des Balkans, repris par la Bulgarie pendant la Première Guerre mondiale avec la Dobrogea du Nord par le traité de Bucarest et un protocole secret avec les autres puissances centrales en septembre 1918, cédant le territoire à la Roumanie en 1919 par le traité de Neuilly, et le récupérant pendant la Seconde Guerre mondiale par le traité de Craiova en septembre 1940 ; et 3) la Russie, qui a occupé la Bessarabie et la Bucovine du Nord en 1940, et cette occupation a été confirmée par le Traité de paix de Paris de 1947.

Pendant la période entre les deux guerres mondiales, la forme de gouvernement était une monarchie constitutionnelle parlementaire jusqu'en 1938, mais avec une grande instabilité politique : entre 1928-1938, 25 gouvernements se sont succédés à la tête de la Roumanie. Avec la Constitution de 1923, le roi a pu dissoudre le parlement et organiser des élections anticipées. Le 11 février 1938, la dictature royale de Carol II est établie, avec l'installation d'un gouvernement dirigé par le patriarche Miron Cristea et l'élaboration d'une nouvelle Constitution, qui entre en vigueur le 27 février, avec tous les pouvoirs concentrés entre les mains du Roi. Les partis politiques parlementaires sont regroupés en un Front de la Renaissance nationale et un conseil consultatif de la couronne est formé, plusieurs chefs légionnaires sont arrêtés, dont Corneliu Zelea Codreanu, fusillé le 30 novembre 1938 sous prétexte de « Fuir l'escorte » (C. C. Giurescu et Giurescu 1971, 740-41).

Selon l'*Histoire militaire du peuple roumain*, vol. VI, élaboré par la Commission d'histoire militaire (Olteanu et al., 1984, vol. 6), au début de 1934, l'armée était équipée d'armes individuelles pour 31 divisions, 13 240 mitrailleuses pour 20 divisions ; 13 587 mitrailleuses pour 37 divisions ; canons de campagne (calibre 75 et 76,2 mm) pour 22 divisions; obusiers (4 batteries de 4 pièces chacune pour une division) pour 10 divisions. Avec l'artillerie lourde, deux divisions d'obusiers de calibre 150 mm et quatre divisions de canons à canon long de calibre 120 mm pouvaient être mises en place. L'aviation militaire disposait de 9 avions de reconnaissance, 101 avions d'observation,

20 avions de liaison, 35 avions de chasse et 39 avions de bombardement (Olteanu et al., 1984, 6:227–28).

En 1939, l'armée roumaine disposait de 300 000 nouvelles carabines de calibre 7,92 mm couvrant seulement 30% des besoins, et de 3500 mitrailleuses pour 70% des besoins en équipement. Pour l'artillerie, 248 pièces d'obusiers de 100 mm étaient neuves, sur 630 pièces ; 180 obusiers Skoda de 150 mm et 72 canons de 105 mm de long de nouvelle fabrication à partir de 222 obusiers et 183 canons, et 24 canons de calibre 47 mm et 500 mines antichar (Olteanu et al., 1984, 6:227–28).

Le 23 août 1939, l'Allemagne et l'Union soviétique signent à Moscou le pacte Ribbentrop-Molotov, selon lequel l'URSS revendique le nord de la Bucovine et la Bessarabie. En septembre 1939, la Pologne est envahie par l'Allemagne. Dans ce contexte, le Conseil de la Couronne décida le 6 septembre 1939 de proclamer la neutralité de la Roumanie, de sécuriser ses frontières et d'éviter la confrontation militaire en activant le « Bloc neutre balkanique » de l'Accord balkanique de 1934 et en essayant de conclure un pacte de non-agression avec la URSS.

Le 29 mars 1940, VM Molotov évoque « l'existence d'un différend non résolu, celui de la Bessarabie, dont l'annexion par la Roumanie n'a jamais été reconnue par l'Union soviétique, bien qu'elle n'ait jamais soulevé la question du retour de la Bessarabie par des moyens militaires ». (Văratic 2000, p.229-230)

Par le traité Hitler-Staline, le traité de Craiova et le deuxième arbitrage de Vienne (dictat de Vienne), la Roumanie perd plus d'un tiers de son territoire et plus d'un quart de sa population), y compris le comté de Herța qui ne faisait ni partie de Bucovine ni de Bessarabie et n'avait pas été revendiqué à l'origine par l'URSS. Une partie de la Bessarabie était rattachée à l'Ukraine, et l'autre partie formait la République socialiste soviétique de Moldavie, l'occupation étant suivie de déportations massives (Бугай 1999, 567-81)[1] et de l'interdiction des valeurs roumaines. Le 26 juin, 22h, V.M. Molotov a envoyé une note à Gheorghe Davidescu, le chef de la mission diplomatique roumaine à Moscou, appelant au « retour à tout prix » de la Bessarabie et à la reddition à l'Union soviétique de la partie nord de la Bucovine. (Scurtu, Mocanu, et Smârcea 1995, 529-30) En 1940, par un simple rapport, l'URSS prend l'Île des Serpents à la Roumanie, pour des raisons stratégiques. (Văduva 2015)

[1] Papier basé sur les archives du NKVD

Gheorghe Văduva déclare que la Russie, en tant que l'un des empires voisins de la Roumanie, s'est toujours intéressée à la ligne stratégique mer Noire-mer Baltique, qui affecte le nord de la Bucovine et le territoire entre le Prut et le Dniestr, considéré comme une zone de sécurité stratégique pour l'Empire russe. Ainsi, l'unification des États roumains contredisait les intérêts géopolitiques des trois grands empires voisins. (Văduva 2015)

Le 22 juin 1940, le roi Carol II forme le Parti de la Nation. Le 4 juillet 1940, le gouvernement Ion Gigurtu a été installé, qui le 30 août 1940, par le biais du dictat de Vienne, a été contraint de céder la moitié de la Transylvanie (« Transylvanie du Nord ») à la Hongrie, et le 7 septembre 1940, par le Traité de Craiova, le « Quadrilatère » est cédé à la Bulgarie.

La crise du régime « carliste » se termine avec la formation du gouvernement Ion Antonescu - Horia Sima par décret royal signé par Carol II. Bénéficiant de la suspension de la Constitution et de la dissolution du parlement (D. C. Giurescu 1999, 65), Antonescu demanda l'abdication du Roi le 6 septembre 1940, formant l'État national-légionnaire, avec Horia Sima vice-président du Conseil de Ministres et secrétaire d'État (C. C. Giurescu et Giurescu 1971, 742). Le jour même de son intronisation comme roi de Roumanie, Mihai I a publié un décret par lequel Antonescu avait les pleins pouvoirs en tant que chef de l'État roumain, mais avec une précision qui a échappé à Antonescu : le Roi nommait le Premier ministre. (Hitchins 1994)

La Garde de fer, après son arrivée au pouvoir, déclenche une vague de vengeance contre les partisans de l'ancien régime parlementaire, tuant 60 anciens dignitaires à la prison de Jilava le 27 novembre 1940 (Georgescu 1992, 233) (Constantiniu 2011, 390), dont l'historien et l'ancien premier ministre Nicolae Iorga et l'économiste Virgil Madgearu, considérés comme les « auteurs moraux » de l'élimination de Codreanu (Albulescu et Munteanu 2004). Ion Antonescu a tenté de retirer la Garde de fer du gouvernement, réprimant la révolte des légionnaires et excluant la Garde de fer du gouvernement (Lambru 2017).

Selon Petre Otu, Ion Antonescu a réorganisé l'administration, supprimant les ministères de l'Air et de la Marine et de l'Équipement de l'Armée, créés en 1936 et 1938 et revenant à un seul département, le ministère de la Défense nationale. Il a créé quatre secrétaires d'État (terre, air, marine et dotation de l'armée) [2] et deux états-majors de la marine et de l'aviation, subordonnés au chef d'état-major général. Le poste de chef d'état-major général, respectivement du quartier

[2] Archives militaires nationales roumaines (A.N.M.R.), fonds 948, section 7, dossier no. 2, f.28 (Décret-loi n° 34 888 du 16 octobre 1940).

général, a été occupé entre le 6 septembre 1940 et le 17 septembre 1941 par le général Alexandru Ioaniţiu (Cioflină 1995, 47-72), et la section 7 pour l'enseignement supérieur a été remplacée par la section 7 - forces armées alliées[3] (Otu 2021).

Selon Alesandru Duțu, la Roumanie s'était isolée sur la scène internationale, après le pacte Ribbentrop-Molotov (23 août 1939) (Constantiniu 1991), la perte de territoires en 1940 (Dutu et Ignat 2000), et pratiquement forcée d'entrer dans le sphère d'influence de l'Allemagne en adhérant au Pacte tripartite (23 novembre 1940), selon Ion Gheorghe, l'ancien ambassadeur de la Roumanie à Berlin, « un acte officiel sans pouvoir de persuasion », un « opportunisme politique » (Gheorghe 1996, 17) (Duțu 2016)

Bibliographie

Albulescu, Vera, et Mihai Munteanu. 2004. « Virgil Madgearu, cazut sub armele legionarilor ». 2004. https://jurnalul.ro/special-jurnalul/virgil-madgearu-cazut-sub-armele-legionarilor-71799.html.

Cioflină, Dumitru. 1995. *Șefii Marelui Stat Major Român 1941-1945. Destine la răscruce*. București: Editura Militară.

Constantiniu, Florin. 1991. *Între Hitler și Stalin: România și pactul Ribbentrop--Molotov*. Danubius.

———. 2011. « O istorie sincera a poporului roman – editie revazuta si adaugita ». 2011. https://www.universenciclopedic.ro/o-istorie-sincera-a-poporului-roman-editie-revazuta-si-adaugita.

Duțu, Alesandru. 2016. « România în cadrul războiului de coaliţie (1941-1945) ». *Stusia Universitatis Moldaviae* 4 (94): 218-23. https://oaji.net/articles/2016/2055-1476523631.pdf.

Dutu, Alesandru, et Maria Ignat. 2000. *1940. Drama României. Rapt si umilinta*.

Georgescu, Vlad. 1992. « Istoria romanilor ». Humanitas. 1992. https://humanitas.ro/humanitas/carte/istoria-romanilor-0.

Gheorghe, Ion. 1996. *Un dictator nefericit, Maresalul Antonescu: calea Rom??niei spre Statul satelit*. Bucuresti: Editura Machiavelli.

Giurescu, Constantin C, et Dinu C Giurescu. 1971. *Istoria Românilor: din cele mai vechi timpuri și până astăzi*. Bucuresti: Esitura Albatros.

Giurescu, Dinu C. 1999. *România în al doilea război mondial: 1939-1945*. All Educational.

Hitchins, Keith. 1994. « România. 1866–1947 ». Humanitas. 1994. https://humanitas.ro/humanitas/carte/rom%C3%A2nia-1866%E2%80%931947.

Lambru, Steliu. 2017. « Rebeliunea legionară din 1941 ». Radio Romania International. 2017. https://www.rri.ro/ro_ro/rebeliunea_legionara_din_1941-2558933.

Olteanu, Constantin, Comisia Română de Istorie Militară, et Centrul de Studii si Cercetari de Istorie si Teorie Militara (Romania). 1984. *Istoria militara a poporului român*. Vol. 6. Bucuresti: Editura Militara.

[3] A.M.N.R, fonds 948, Section 1, dossier no. 1068, p. 47.

Otu, Petre. 2021. « Planificarea strategică românească în perioada septembrie 1940 – iunie 1941 ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202021.pdf.

Scurtu, Ioan, Constantin Mocanu, et Doina Smârcea. 1995. *Documente privind istoria României între anii 1918-1944*. Editura Didactică și Pedagogică.

Văduva, Gheorghe. 2015. « Falia strategică Marea Neagră – Marea Baltică ». *Polis* Volum III (4(10)). https://revistapolis.ro/falia-strategica-marea-neagra-marea-baltica/.

Văratic, Vitalie. 2000. *Preliminarii ale raptului Basarabiei și Nordului Bucovinei: 1938-1940 : volum de documente din fostele arhive secrete române*. Libra.

Бугай, Николай Фёдорович. 1999. *Депортация жителей Украины, Белоруссии и Молдовы*. Essen: Dittmar Dahlmann Gerhard Hirschfeld.